## COMPTE-RENDU DU CHSCT ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

# Consultation sur le projet « Adapter notre délivrance des services aux demandeurs d'emploi en recherche d'emploi cadre »

Les élus posent à nouveau les questions restées sans réponse lors de la séance précédente. Les documents transmis par la direction n'apportent pas plus d'éléments concernant des points pourtant essentiels : le nombre de demandeurs d'emploi maximal par portefeuille, quid de la charge de travail supplémentaire pour l'indemnisation des demandeurs d'emploi transférés sur les portefeuilles suivi, quel partenariat avec l'Apec (rien d'enclenché sur la région), etc...

La direction persistant à répondre de manière vague et imprécise, les élus ont considérés ne pas avoir suffisamment d'information pour rendre un avis sur ce projet mal préparé, pas anticipé, et qui se met en place malgré tout sur un calendrier contraint.

#### Consultation sur le nouveau site de Rouen Cauchoise-Neufchâtel

Les modifications demandées lors du dernier CHSCT par les élus et la Dape ont été pratiquement toutes intégrées.

Le besoin en place de parking du site est de 18, le projet n'en permet que de 9 à 13 maxi, la direction recherche d'autres solutions en location à proximité.

Le SNU s'abstient lors du vote, car des questions restent en suspens sur le type de chauffage ainsi que le manque de climatisation.

## Point sur le site de Fécamp

Suite aux fiches RPS et notamment à la fiche collective, le service RH et le DT sont intervenus sur le site. Un plan d'action est décidé par le DT, qui consiste en un coaching de l'ELD, l'intégration d'un REP supplémentaire, et la mise en place d'ateliers pour les agents et pour l'ELD sur les mêmes thématiques (communication, management...), avec retour direct au DT.

Nous ferons un point d'étape en CHSCT de ce plan d'action.

## Point sur la sécurité

Nous notons une nette augmentation des fiches de signalement sur la Normandie.

La Direction émet l'hypothèse que celle-ci serait la conséquence de l'informatisation de la fiche et de sa simplicité d'accès pour les agents. Les élus SNU soulignent l'impact de l'organisation du travail sur les incidents (incivilités, agressions...). Pour exemple, sur l'agence de Fécamp, les agents placements ont été positionnés seuls à l'accueil, sans arc indemnisation, ce qui a généré des tensions et de l'agressivité de la part des demandeurs d'emploi. La réflexion pour le SNU doit être plus large sur ce sujet, et la direction devrait être en capacité de remettre en question les organisations du travail, notamment à l'accueil.

### <u>DU RPS</u> (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Un CHSCT extraordinaire sera réuni au premier trimestre sur les thématiques suivantes : baromètre social, QVT et plan de prévention.

#### **Divers**

Le SNU alerte fortement la direction, une fois de plus, concernant le « batonnage » demandé aux agents sur de plus en plus de sites. Les agents doivent faire remonter par demi-journées leurs prescriptions. Dans la mesure où il s'agit d'instituer des objectifs individuels, cela est inacceptable! Au vu des outils de pilotage à disposition de la ligne managériale pour contrôler l'activité, cela est inutile!

La direction régionale s'engage à faire cesser ces pratiques.

Si vous vous trouvez confrontés à ce genre de pratiques, n'hésitez pas à nous alerter.